

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:-:-

DECRET N° 75-98 du 22 Avril 1975

portant nomination des Membres de la  
Commission d'Etat pour la Défense  
Nationale -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU l'Ordonnance n° 74-68 du 18 Novembre 1974, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux, de District, Communaux et Locaux de la Révolution ;  
VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le Décret n° 75-51 du 21 Février 1975, portant nomination des Membres du Conseil National de la Révolution ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont nommés Membres de la Commission d'Etat pour la Défense Nationale :

PRESIDENT : Le Président du Conseil National de la Révolution,

VICE-PRESIDENT : ~~Chef de Bataillon~~ ALLADAYE Michel, Membre du Bureau Politique,

MEMBRES :  
Le Ministre des Finances,  
Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme,  
Le Ministre de l'Education Nationale,  
Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,  
Le Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications,  
Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Information et de l'Orientation Nationale,

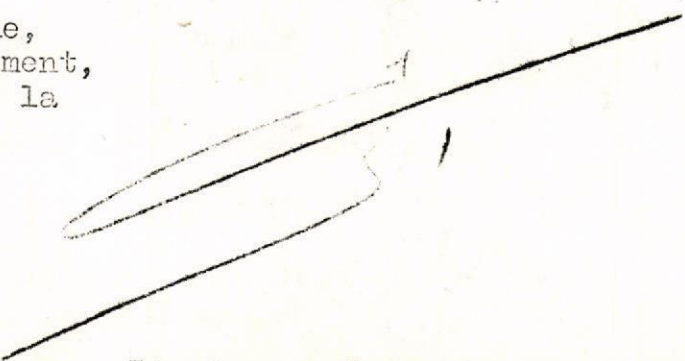


Lieutenant NOUKPO Séraphin, Membre du Conseil National de la Révolution,  
Lieutenant HOUNGBO Paulin, au titre de la Gendarmerie Nationale,  
Sous-Lieutenant MOUSSA Soulé, Membre du Conseil National de la Révolution,  
Sous-Lieutenant ADJIMABOU Cyrille, Membre du Conseil National de la Révolution,  
Sous-Lieutenant MAMA Sika, au titre du Bureau Air,  
Adjudant-Chef BARA Codjo Joseph, Membre du Conseil National de la Révolution,  
Adjudant DJOSSOUVI Augustin, au titre du Bureau Air,  
Adjudant HOUNSOUGBO Daniel, au titre du Service Civique,  
Adjudant HOUENOU Emile, Commandant de Brigade, au titre de la Gendarmerie Nationale,  
Sergent-Chef DEGBOE François, Membre du Conseil National de la Révolution,  
Monsieur GUINIKOUKOU Marc, Commissaire de Police,  
Monsieur KPADJOUA Nicolas, Officier de Police,  
MM. ADJO BOCO Ignace, Membre du Bureau Politique  
CAPO-CHICHI Gratien, Membre du Bureau Politique  
KPOFFON Paul, Membre du Bureau Politique  
OGOUMA Ifèdè Simon, Membre du Bureau Politique  
BOYA Thomas, Membre du Conseil National de la Révolution.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 22 Avril 1975

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
Président du Conseil National de la Révolution,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 10 - SGG 10 - Etat-Major 10 -  
Cabinet Mil. 4 - C N R 10 - Intéressés 24.-  
Ministères 13.-